Bordereau attestant l'exactitude des informations - SENS - 8903 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/05/2025 - 934 - 2011 B 00103 - 530 890 193 - ABIES DECOR

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

certifié conforme à l'original

BILAN - ACTIF

18071 - SARL ABIES DECOR

Du 01/06/2023 au 31/05/2024

En Euro

ACTIF

	Valeurs au 31/05/24			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/05/23
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 664		2 664	2 402
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	591 766	142 133	449 633	439 715
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	1 136 364	749 467	386 896	516 668
Autres immobilisations corporelles	181 939	118 319	63 621	22 530
Immobilisations corporelles en cours	47 468		47 468	46 136
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	210 000		210 000	210 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	32		32	32
Prêts				
Autres immobilisations financières	159		159	159
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**2 170 392**	**1 009 920**	**1 160 472**	**1 237 643**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)				5 820
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	8 296		8 296	9 011
Fournisseurs débiteurs	138		138	10 091
Groupe et associés (3)	1 216		1 216	466
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	1 010 004		1 010 004	510 004
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	377 256		377 256	376 388
Charges constatées d'avance (3)	7 110		7 110	10 756
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 404 019**		**1 404 019**	**922 535**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**3 574 411**	**1 009 920**	**2 564 491**	**2 160 178**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

BILAN - PASSIF

18071 - SARL ABIES DECOR

Du 01/06/2023 au 31/05/2024

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/05/24	Valeurs au 31/05/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 500 000)	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	18 266	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 182 910	851 052
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	369 373	349 325
SITUATION NETTE	2 070 550	1 701 177
Subventions d'investissement	45 296	
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 115 847**	**1 701 177**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	243 082	288 506
Emprunts et dettes financières diverses (3)	13 333	16 000
Groupe et associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	36 099	4 980
Fournisseurs, factures non parvenues	1 460	1 387
Dettes fiscales et sociales	154 671	147 228
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		900
TOTAL DETTES	**448 645**	**459 001**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**2 564 491**	**2 160 178**
(1) Dont à plus d'un an	*204 405*	*243 082*
(1) Dont à moins d'un an	*244 240*	*215 919*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

COMPTE DE RÉSULTAT

18071 - SARL ABIES DECOR

Du 01/06/2023 au 31/05/2024

En Euro

	Du 01/06/23 Au 31/05/24	% CA	Du 01/06/22 Au 31/05/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 820 094	68,58	1 907 055	70,38	-86 961	-4,56
Production vendue (biens et services)	833 942	31,42	802 753	29,62	31 188	3,89
Montant net du chiffre d'affaires	**2 654 036**	**100,00**	**2 709 809**	**100,00**	**-55 773**	**-2,06**
Production stockée						
Production immobilisée	25 237	0,95	119 925	4,43	-94 688	-78,96
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 767	0,07	6 699	0,25	-4 932	-73,62
Autres produits	199	0,01	4		195	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 681 238**	**101,02**	**2 836 437**	**104,67**	**-155 198**	**-5,47**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	719 491	27,11	750 071	27,68	-30 580	-4,08
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	49 072	1,85	100 641	3,71	-51 570	-51,24
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	558 163	21,03	634 492	23,41	-76 329	-12,03
Impôts, taxes et versements assimilés	13 098	0,49	9 748	0,36	3 350	34,37
Salaires et traitements	457 733	17,25	458 466	16,92	-733	-0,16
Charges sociales	179 201	6,75	174 710	6,45	4 490	2,57
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	241 853	9,11	242 123	8,94	-270	-0,11
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	37		609	0,02	-572	-93,91
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**2 218 648**	**83,60**	**2 370 860**	**87,49**	**-152 212**	**-6,42**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**462 590**	**17,43**	**465 577**	**17,18**	**-2 986**	**-0,64**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

COMPTE DE RÉSULTAT

18071 - SARL ABIES DECOR

Du 01/06/2023 au 31/05/2024

En Euro

	Du 01/06/23 Au 31/05/24	% CA	Du 01/06/22 Au 31/05/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	293	0,01	374	0,01	-81	-21,62
Autres intérêts et produits assimilés (3)	21 132	0,80	1 404	0,05	19 728	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**21 425**	**0,81**	**1 778**	**0,07**	**19 647**	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 815	0,14	3 307	0,12	508	15,37
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**3 815**	**0,14**	**3 307**	**0,12**	**508**	**15,37**
RÉSULTAT FINANCIER	**17 610**	**0,66**	**-1 529**	**-0,06**	**19 139**	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**480 200**	**18,09**	**464 048**	**17,12**	**16 153**	**3,48**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	6 668	0,25			6 668	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**6 668**	**0,25**			**6 668**	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	28				28	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			3 948	0,15	-3 948	-100,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**28**		**3 948**	**0,15**	**-3 920**	**-99,29**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**6 640**	**0,25**	**-3 948**	**-0,15**	**10 588**	**268,20**
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	117 467	4,43	110 775	4,09	6 692	6,04
TOTAL DES PRODUITS	**2 709 331**	**102,08**	**2 838 214**	**104,74**	**-128 883**	**-4,54**
TOTAL DES CHARGES	**2 339 958**	**88,17**	**2 488 889**	**91,85**	**-148 932**	**-5,98**
Bénéfice ou Perte	**369 373**	**13,92**	**349 325**	**12,89**	**20 049**	**5,74**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ANNEXE BIC

En Euro

PRÉAMBULE

L'exercice social clos le 31/05/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/05/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 564 491,37 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 369 373,49 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 02/08/2024 par le dirigeant.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le conflit entre l'Ukraine et la Russie qui a commencé le 24 Février 2022 a eu des incidences sur l'économie mondiale. Les conséquences pour les entreprises françaises sont surtout d'ordre macroéconomique, le contexte inflationniste induisant une hausse significative du prix des matières premières, des marchandises et de l'énergie conjointement à une hausse des taux d'intérêt.
Toutefois, la société constate que ce conflit n'a pas d'impact significatif sur les comptes annuels.
Conformément aux dispositions du PCG, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat de notre société, sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet évènement et de ses conséquences.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France.

Les dispositions du réglement ANC 2014-03 modifié par les réglements ultérieurs et les principes généraux ont été appliqués.

Modes et méthodes d'évaluation

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les frais accessoires à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes) ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations ; ils sont comptabilisés en charges.
Les immobilisations sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition net des escomptes de règlement obtenus.
Les coûts d'emprunt liés à l'acquisition des actifs éligibles ne sont pas incorporés dans le coût des immobilisations.

Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles :

Les biens dont l'utilisation par l'entité est déterminable (utilisation limitée dans le temps) sont amortis selon le mode linéaire.
L'entité peut choisir de pratiquer un mode d'amortissement dégressif fiscal pour les immobilisations éligibles à ce mode d'amortissement ; dans ce cas, elle pratique un amortissement dérogatoire.
Les biens non décomposables sont amortis sur la durée d'usage (mesure simplificatrice des PME).
Si des immobilisations ont été décomposées, elles sont amorties sur la durée d'utilisation dans l'entité. Comme les amortissements déductibles fiscalement sont calculés sur la durée d'usage pour la structure, l'entité choisit de comptabiliser des amortissements dérogatoires pour maximiser son avantage fiscal.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ANNEXE BIC

En Euro

Immobilisations financières :

Les frais d'acquisition des immobilisations financières (droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes) ne sont pas incorporés dans le coût de l'immobilisation ; ils sont comptabilisés en charges.

Dépréciation des immobilisations financières :

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Valeurs mobilières de placements :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat (méthode FIFO). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ANNEXE BIC

En Euro

	CADRE A IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
INCORPOR.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	2 402		262
CORPORELLES	Terrains		539 187		52 579
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
CORPORELLES		Sur sol d'autrui			
CORPORELLES		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 090 964		45 400
CORPORELLES		Inst. générales, agencts & aménagts divers	5 645		11 997
CORPORELLES	Autres immos	Matériel de transport	101 059		50 000
CORPORELLES	corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique	10 126		3 112
CORPORELLES		Emballages récupérables & divers			
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		46 136		76 902
CORPORELLES	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 793 117		239 991
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations		210 000		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		32		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		159		
		TOTAL	210 191		
		TOTAL GENERAL	2 005 709		240 253

	CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			2 664	
CORPORELLES	Terrains				591 766	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
CORPORELLES		Sur sol d'autrui				
CORPORELLES		Inst. gal. agen. amé. cons				
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				1 136 364	
CORPORELLES		Inst. gal. agen. amé. divers			17 642	
CORPORELLES	Autres immos	Matériel de transport			151 059	
CORPORELLES	corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier			13 238	
CORPORELLES		Emb. récupérables & divers				
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		75 570		47 468	
CORPORELLES	Avances et acomptes					
		TOTAL	75 570		1 957 537	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES	Autres participations				210 000	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				32	
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières				159	
		TOTAL			210 191	
		TOTAL GENERAL	75 570		2 170 392	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ANNEXE BIC

18071 - SARL ABIES DECOR

Du 01/06/2023 au 31/05/2024

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL				
Terrains		99 471	42 662		142 133
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		574 295	175 172		749 467
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	601	3 881		4 483
	Matériel de transport	86 856	18 570		105 426
	Mat. bureau et informatiq., mob.	6 843	1 567		8 410
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	768 067	241 853		1 009 920
	TOTAL GENERAL	**768 067**	**241 853**		**1 009 920**

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ANNEXE BIC

En Euro

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

	REDEVANCES PAYÉES		
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles			
Immobilisations en cours			
TOTAL			

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.								
Immobilisations en cours								
TOTAL								

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ANNEXE BIC

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		159		159
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		875	875	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	7 421	7 421	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		1 216	1 216	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		138	138	
	Charges constatées d'avance		7 110	7 110	
	TOTAUX		**16 918**	**16 759**	**159**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ANNEXE BIC

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	243 082	38 677	139 271	65 134
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	13 333	13 333		
Fournisseurs & comptes rattachés	37 559	37 559		
Personnel & comptes rattachés	97 417	97 417		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	19 758	19 758		
Etat & Impôts sur les bénéfices	34 385	34 385		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 013	1 013		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 098	2 098		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**448 645**	**244 240**	**139 271**	**65 134**

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ANNEXE BIC

En Euro

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

N° de Dossier : 18071 En Euro

309

ETC SAINT GEORGES SUR BAULCHE Place de l'Europe 89000 SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE

SARL ABIES DECOR

2 Hameau de l'Etang

89116 SEPEAUX-SAINT ROMAIN

Du 01/06/2023 au 31/05/2024

2050

Réel Normal BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

cette page conforme à l'original

Formulaire millésime 2024

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
8900301	**310075**	**17**	**RS**	**651**
N° Siret	**53089019300010**			

Copyright Groupe ISA 2024 ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

N° 2065 - SD
2024
cerfa
N° 11084* 25
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

Exercice ouvert le	01/06/23	**et clos le**	31/05/24	**Régime simplifié d'imposition**	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				**Régime réel normal**	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
SARL ABIES DECOR 2 Hameau de l'Etang 89116 SEPEAUX-SAINT ROMAIN	
SIRET 5 3 0 8 9 0 1 9 3 0 0 0 1 0	Mel contact@abies-decor.fr
Adresse du principal établissement	**Ancienne adresse en cas de changement**

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Commerce de gros (commerce interentrepri — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal : 444 368 — Déficit

Bénéfice imposable à 15 % : 42 500 — Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % — PV à long terme imposables à 19 % — PV exonérées (art 238 *quindecies*)

Autres PV imposables à 19 % — PV à long terme imposables à 0 %

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies* ☐ — Jeunes entreprises innovantes, art 44 *sexies-0* A ☐ — Zone de revitalisation rurale, art 44 *quindecies* ☐

Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 *septies* ☐ — Zone franche d'activité nouvelle génération, art 44 *quaterdecies* ☐ — Zone de restructuration de la défense art 44 *terdecies* ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies* ☐ — Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A ☐

Bassins d'emploi à redynamiser art 44 *duodecies* ☐ — Zone de développement prioritaire, art 44 *septdecies* ☐ — Autres dispositifs ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art 244 *quater W du CGI (cocher la case)*

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom Adresse — N°

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / Adresse — N°

4-Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays — Nom / Adresse — État de résidence — N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON — Si oui, indication du logiciel utilisé : ISACOMPTA CONNECT

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel ou expertise comptable	Nom et adresse du conseil
ETC SAINT GEORGES SUR BAULCHE Place de l'Europe 89000 SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE ***Tél :*** 0386481212	***Tél :***
OGA/OMGA ☐ **Viseur agréé** ☐ **(Cocher la case correspondante)**	**Identité du déclarant**
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné	Date 02/08/24 Lieu PRUNOY
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	Qualité et nom du signataire GERANT M GOUX MICKAEL
	Signature
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ ***prestataire :***	

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis - SD
2024

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

Copyright Groupe ISA 2024 ISALOMPTA

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) * SARL : tous les associés, * SCA, associés gérants, * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
GOUX GOUX Mickael 5 allée des Richards 89120 PRUNOY	100	2024	130 000				

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 0 %, 15 % ou 19%			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(1) BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)
cerfa
N°15949*06

Désignation de l'entreprise SARL ABIES DECOR — Duree de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 2 Hameau de l'Etang 89116 SEPEAUX-SAINT ROMAIN — Durée de l'exercice precedent* 12

Numéro SIRET* 5 3 0 8 9 0 1 9 3 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/05/2024

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'etablissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 664	AG	2 664
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	591 766	AO 142 133	449 633
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, materiel et outillage industriels	AR	1 136 364	AS 749 467	386 896
	Autres immobilisations corporelles	AT	181 939	AU 118 319	63 621
	Immobilisations en cours	AV	47 468	AW	47 468
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	210 000	CV	210 000
	Creances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilises	BD	32	BE	32
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	159	BI	159
	TOTAL (II)	BJ	2 170 392	BK 1 009 920	1 160 472
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CREANCES	Clients et comptes rattaches (3)*	BX		BY	
	Autres creances (3)	BZ	9 649	CA	9 649
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	1 010 004	CE	1 010 004
	Disponibilités	CF	377 256	CG	377 256
Comptes de regularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 110	CI	7 110
	TOTAL (III)	CJ	1 404 019	CK	1 404 019
	Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	3 574 411	1A 1 009 920	2 564 491

Renvois	(1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financieres nettes	CP		(3) Part a plus d'1 an	CR	
Clause de réserve de propriete *	Immobilisations		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISALUMPIA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABIES DECOR — Néant ☐*

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)		DA	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)*	(dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)		DD	18 266
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 182 910
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	369 373
	Subventions d'investissement		DJ	45 296
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	2 115 847
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	243 082
	Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs EI)	DV	13 334
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	37 559
	Dettes fiscales et sociales		DY	154 671
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	448 645
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 564 491

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	244 240
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISAT OMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABIES DECOR — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 820 094	FB	FC	1 820 094
	Production vendue biens *	FD	-100	FE	FF	-100
	Production vendue services *	FG	834 042	FH	FI	834 042
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 654 036	FK	FL	2 654 036
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	25 237
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	1 767
	Autres Produits (1) (11)				FQ	199
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 681 238
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	719 491
	Variation de stocks (marchandises) *				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	49 072
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	558 163
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	13 098
	Salaires et traitements *				FY	457 733
	Charges sociales (10)				FZ	179 201
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al 3) indiqué dans la case HS) * HS				GA	241 853
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	37
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 218 648
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	462 590
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	293
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	21 132
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	21 425
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 815
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	3 815
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	17 610
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	480 200

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(4) COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABIES DECOR — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 668
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 668
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	28
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	28
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 640
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	117 467
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 709 331
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 339 958
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	369 373

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations a long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilieres	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (a détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	9 730
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liees	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	1 767
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 45 279)	A2	59 051
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complementaires personnelles — Facultatives A6 13 772 — Obligatoires A9 45 279		
	dont cotisations facultatives Madelin A7 13 772		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et pénalités	28	
Amorts subvention 31/05/2024		6 668

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISALUMIA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2024
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABIES DECOR — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au debut de l'exercice 1		Augmentations: Consecutives a une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou resultant d une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions creations apports et virements de poste a poste 3	
INCORP	Frais d'établissement et de developpement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	2 402	KE		KF	262
CORPORELLES	Terrains		KG	539 187	KH		KI	52 579
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants]	L9	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants]	M1	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions — Installations gales, agencts*, aménagts des constructions [Dont Composants]	M2	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants]	M3	KS	1 090 964	KT		KU	45 400
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	5 645	KW		KX	11 997
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	101 059	KZ		LA	50 000
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	10 126	LC		LD	3 112
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH	46 136	LI		LJ	76 902
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	1 793 117	LO		LP	239 991
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations		8U	210 000	8V		8W	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		IP	32	IR		IS	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		IT	159	IU		IV	
FINANCIERES		TOTAL IV	LQ	210 191	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	2 005 709	ØH		ØJ	240 253

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virements de poste a poste 1		Diminutions: par cessions a des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou evaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7	
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	2 664	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	591 766	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF
CORPORELLES	Constructions — Inst gales, agencts et am des constructions		IS		MG		MH		MI
CORPORELLES	Installations techniques, materiel et outillage industriels		IT		MJ		MK	1 136 364	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst gales , agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	17 642	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ	151 059	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	13 238	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	75 570	MZ		NA	47 468	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY	75 570	NG		NH	1 957 537	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
FINANCIERES	Autres participations		IØ		ØX		ØY	210 000	ØZ
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	32	2D
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	159	2G
FINANCIERES		TOTAL IV	I3		NJ		NK	210 191	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	75 570	ØK		ØL	2 170 392	ØM

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Les entreprises ayant pratique la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : SARL ABIES DECOR — Néant [X] *

Exercice N clos le 31/05/2024

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des supplements d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements a inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont ete apportees au montant des immobilisations amortissables reevaluées dans les conditions definies a l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au debut de l'exercice
Le montant des ecarts est obtenu en soustrayant des montants portes colonne 1, ceux portés colonne 2

(2) Porter dans cette colonne le supplement de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la reevaluation

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cedees au cours de l'exercice Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement

(4) Ce montant comprend
a) le montant total des sommes portees aux colonnes 3 et 4,
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice precedent, dans la mesure où ce montant correspond a des elements figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice

(5) Le montant total de la provision speciale en fin d'exercice est a reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) a la ligne "Provisions réglementées"

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

I e cadre B est servi par les seules entreprises qui ont impute leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan De même, les entreprises en cause continuent a reintégrer chaque annee dans leur resultat comptable le supplement d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2 inscrire la partie de ce deficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numerateur étant le montant du deficit imputé et le dénominateur celui de la provision

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

6 AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l' entreprise : SARL ABIES DECOR — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI	99 471	PJ	42 662	PK		PL	142 133
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	574 295	QA	175 172	QB		QC	749 467
Autres immobilisations corporelles	Inst generales, agencements, aménagements divers	QD	601	QE	3 881	QF		QG	4 483
	Matériel de transport	QH	86 856	QI	18 570	QJ		QK	105 426
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 843	QM	1 567	QN		QO	8 410
	Emballages recupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	768 067	QV	241 853	QW		QX	1 009 920
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	768 067	ØP	241 853	ØQ		ØR	1 009 920

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements a la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales,agenc am divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales,agenc et am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventile (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventile (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventile (NW-NY)	NZ								

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l' entreprise SARL ABIES DECOR — Néant [X] *

Nature des provisions		Montant au debut de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant a la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et petroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d' installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes revisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF			
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en equivalence montant de la dépreciation à la clôture de l'exercice calcule selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C G I — 10

(1) a detailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaille des charges à payer dont la production est prevue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFiP N° 2057 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l' entreprise : SARL ABIES DECOR — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	159	UV		UW	159
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance representative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	875		875		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 421		7 421		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimiles	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 216		1 216		
	Debiteurs divers (dont creances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	138		138		
Charges constatées d'avance		VS	7 110		7 110		
TOTAUX		VT	16 918	VU	16 759	VV	159

RENVOIS

(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF	

CADRE B ÉTAT DES DETTES

		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)	7Z				
Emprunts et dettes aupres des etablissements de credit (1) — a 1 an maximum à l'origine	VG				
Emprunts et dettes aupres des etablissements de credit (1) — à plus d'1 an à l'origine	VH	243 082	38 677	139 271	65 134
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	13 333	13 333		
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	37 559	37 559		
Personnel et comptes rattachés	8C	97 417	97 417		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	19 758	19 758		
Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E	34 385	34 385		
Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 013	1 013		
Etat et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX				
Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 098	2 098		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI				
Autres dettes (dont dettes relatives a des opérations de pension de titres)	8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAUX	VY	448 645	VZ 244 240	139 271	65 134

RENVOIS

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractes auprès des associés personnes physiques — VL

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISAUMP1A

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058 - A - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l' entreprise : SARL ABIES DECOR | Formulaire depose au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ET ☐ Néant ☐ * | **Exercice N, clos le :** 31/05/2024

I. RÉINTÉGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE — WA : 369 373

Charges non admises en déduction du resultat fiscal

Rémuneration du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
Avantages personnels non deductibles* (sauf amortissements a porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excedentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non deductibles	WE		XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du C G I)	WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)	WG			
Fraction des loyers a reintegrer dans le cadre d'un credit-bail immobilier et de levee d'option	RA		(Part des loyers dispensee de reintegration (art 239 sexies D du CGI)	RB	)	XW	28
Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges a payer liees a des etats et territoires non cooperatifs non deductibles (cf 2067-BIS)	XX			
Amendes et pénalités	WJ	28	Charges financieres (art 39-1-3° et 212 bis du CGI) *	XZ		XY	
Reintégrations prevues à l'article 155 du CGI *						I7	117 467
Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)							

Quote-part : Benefices realises par une societé de personnes ou un GIE	WL		Resultats bénéficiaires vises a l'article 209 B du CGI	L7		K7

Régimes particuliers d'imposition différée

Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)	I8
	- imposées aux taux à 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)		XR

Reintégrations diverses a détailler sur feuillet separe DONT *	Interêts excedentaires (art 39-1-3e et 212 du C G I)	SU		Zones d'entreprises* (activite exoneree)	SW		WQ
				Quote-part de 12 % des plus-values a taux zero	M8		
Reintegration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1
Resultat fiscal afferent à l'activite relevant du regime optionnel de taxation au tonnage							Y3
						TOTAL I	WR : 486 868

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une societé de personnes ou un G I E et quote-part comptabilisée du benefice distribue par ces organismes*	WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l' exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)	WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposees au taux de 15 % (12 80 % pour les entreprises soumises à l' IR)	WV
	- imposées au taux de 0 %	WH
	- imposées au taux de 19 %	WP
	- imputees sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des societés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'interêts	(Quote-part de frais et charges restant imposable a deduire des produits nets de participation | 2A |)	XA
Produits de participations inéligibles au regime des sociétés mères deductibles à hauteur de 99 % (art 223 B du CGI)				ZX

Mesures d'incitation

Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *									ZY
Majoration d'amortissement*									XD
Amortissement sur le benefice et exonerations* : Reprise d'entreprises en difficulte (art 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art 44 sexies)	L2		J E I (art 44 sexies A)	L5		XF
			S I I C (art 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *octodecies*)	PA		
ZFU-TE (art 44 octies A)	OV		Bassin d'emploi a redynamiser (art 44 *duodecies*)	IF		Zone franche d activite nouvelle génération (art 44 *quaterdecies*)	XC		
Bassin urbain a dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art 44 *quindecies*)	PC		Zone de developpement prioritaire (art 44 septdecies)	PB		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises a l' IS)									XS

Deductions diverses a detailler sur feuillet separe : dont deduction exceptionnelle (art 39 decies)	X9		dont deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH		XG	
dont deduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		dont deduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC			
dont deduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		dont deduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD			
dont deductions exceptionnelles (art 39 decies F)	Y1		Creance degagee par le report en arriere de deficit	ZI			
dont deduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2
					TOTAL II		XH

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XI	486 868	XJ
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*	ZL		XL
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)	XN	486 868	XO

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe EBP (2024) ISACUMP1A

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABIES DECOR — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis al 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	40 168

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(a détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non deductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis al 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :	YN		YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Copyright Groupe ISA (2024) ISALUMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD deposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet separé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les deficits et le montant du transfert

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058 - C - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABIES DECOR — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves { - Réserves légales	ZB	
				{ - Autres réserves	ZD	349 325
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	349 325		Dividendes	ZE	
				Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	ØF	349 325		*(NB le total I doit être égal au total II)* **TOTAL II**	ZH	349 325

RENSEIGNEMENTS DIVERS — **Exercice N :**

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail	J7	)	YQ	9 730
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DETAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	104 241
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	)	XQ	81 226
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	11 151
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	)	ST	361 545
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD			ZJ	558 163
IMPOTS ET TAXES	- CFE, CVAE			YW	1 593
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS	)	9Z	11 505
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD			YX	13 098
TVA	- Montant de la T V A collectée			YY	456 183
	- Montant de la T V A deductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	187 047
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023)			ØB	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifie d'imposition *			ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%
	- Numéro de centre agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu a l'art 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0	ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH	

REGIME DE GROUPE *							
Société résultat comme si elle n'avait jamais ete membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values a 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values a 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du regime de groupe indiquer 1 si societe mere,2 si societe filiale	JH		N° SIRET de la societé mère du groupe	JJ				

Copyright Groupe ISA (2024) ISAUMP1A

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABIES DECOR — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cedés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	Long terme ⑩ 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables a 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations *	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II. Autres elements	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux élements cédes			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux elements cedes			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition legale			+				
	16	Amortissements non pratiques en comptabilite et correspondant a la deduction fiscale pour investissement, definie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisee			+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du regime des plus ou moins-values a long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour depreciation des titres relevant du regime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		Cadre A : Plus ou moins-value nette a court terme (total algebrique des lignes 1 a 20 de la colonne) ⑨							
		Cadre B : Plus ou moins-value nette a long terme (total algebrique des lignes 1 a 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
		Cadre C : autres plus-values taxable a 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABIES DECOR	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values realisees a l'origine	Montant antérieurement reintégré	Montant rapporté au resultat de l'exercice	Montant restant a réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les societes seulement), cochez la case ci-contre

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activite professionnelle exercee a titre individuel (toutes societes), cochez la case ci-contre

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisees à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporte au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059 - C - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABIES DECOR — Néant [X] *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2)	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art 219 I a *sexies-0* du CGI) (1)	

(1) Entreprises soumises a l'IS
(2) Entreprises soumises a l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine (1)		Moins-values a 12,80 % (2)	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % (3)	Solde des moins-values à 12,80 % (4)
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins values		Imputations sur les plus-values a long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col (6) = (2) + (3) - (4) - (5)
		A 19 % ou à 15 %	A 19 % ou 15 % imputables sur le resultat de l'exercice	A 15 % ou 19 %		
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant a déduire a la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

Copyright Groupe ISA (2024) ISALUMP1A

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

DGFiP N° 2059-D-SD 2024

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

(personnes morales soumises a l'impôt sur les sociétes seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL ABIES DECOR — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précedent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prelevements operes - donnant lieu à complément d'IS	4					
Prelevements operes - ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale a la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

Montant de la réserve a l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prelevés sur la réserve		montant de la reserve a la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISA UMPIA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise	SARL ABIES DECOR		Néant ☐ *
Exercice ouvert le	01/06/2023	et clos le 31/05/2024	Durée en nombre de mois 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	YP	6
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 654 036
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	2 654 036

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	199
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	25 237
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	25 435

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	992 696
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	246 068
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	78 232
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	37
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gerance ou de credit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	1 317 033

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **(Total 1 + total 2 - total 3)**	OG	1 362 439

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF) Si la VA calculee est negative, il convient de reporter un montant egal a 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF	SA	1 362 439

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	2 654 036	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	6
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	01/06/2023		GZ	31/05/2024
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON a OW des charges deductibles de la valeur ajoutée, afferente a la production immobilisée declaree ligne OE, portées en ligne OU.

** Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs*

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N° 2059-F-SD 2024

1 / 1 (1)

N° de depôt

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31/05/2024

N° SIRET 5 3 0 8 9 0 1 9 3 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ABIES DECOR

ADRESSE (voie) 2 Hameau de l'Etang

CODE POSTAL 89116 VILLE SEPEAUX-SAINT ROMAIN

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique GOUX | Prénom(s) Mickael
Nom marital GOUX | % de détention 100,0000 | Nb de parts ou actions 100,00
Naissance Date 04/03/1975 | N° Département 89 | Commune TONNERRE | Pays France
Adresse N° 5 | Voie allée des Richards
Code Postal 89120 | Commune PRUNOY | Pays France

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excede le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires Dans ce cas, il convient de numeroter chaque tableau en haut et a gauche de la case prevue a cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas a droite de cette même case

(2) Veuillez indiquer "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

DGFiP N° 2059-G-SD 2024
Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au CGI)

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/05/2024

N° SIRET 53089019300010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ABIES DECOR

ADRESSE (voie) 2 Hameau de l'Etang

CODE POSTAL 89116 VILLE SEPEAUX-SAINT ROMAIN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 2

Forme juridique SAS Dénomination MCG INVEST

N° SIREN (si société établie en France) 918548348 % de détention 50,00

Adresse N° 5 Voie Allée des Richards

Code Postal 89120 Commune PRUNOY Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excede le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplementaires Dans ce cas il convient de numeroter chaque tableau en haut et a gauche de la case prevue a cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas a droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISAOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Désignation de l'entreprise SARL ABIES DECOR
Numéro de siret 53089019300010

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	53089019300010	4622Z
SARL ABIES DECOR 2 Hameau de l'Etang 89116 SEPEAUX-SAINT ROMAIN	**Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)**	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	486 868
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au regime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au regime reel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit 42 500 € x durée de l'exercice (en mois/12)	42 500
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont resultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
k	Dont plus value nette à long terme	
	Total lignes h à k	42 500
l	**BÉNÉFICE SOUMIS AU AU TAUX NORMAL À 25,00 %** **(Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)**	444 368
m	**IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)**	

BÉNÉFICE IMPOSABLE AU TAUX NORMAL À 25,00 %	444 368
BÉNÉFICE IMPOSABLE À 15 %	42 500

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf n°78 de l'instruction.

Copyright Groupe ISA 2024 ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Désignation de l'entreprise SARL ABIES DECOR
Numéro de siret 53089019300010

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/06/2023 au 31/05/2024

Désignations	Montant
Total des produits à recevoir	

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Désignation de l'entreprise SARL ABIES DECOR
Numéro de siret 53089019300010

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/06/2023 au 31/05/2024

Désignations	Montant
FNP BOULANGER BOULANGER DISQUE DUR	129
PROV JURIDIQUE 2024 PROV JURIDIQUE 2024	569
PROV SOCIAL 2024 PROV SOCIAL 2024 01 a 05	763
PROV CP DETTES POUR CONGES PAYES	22 158
PROV HEURES SUPP PROV HEURES SUPP	8 929
PROV PRIMES EXCEPTIONNELLES PROV PRIMES EXCEPTIONNELLES	30 409
Cotis. fisc. TNS à payer Cotis. fisc. TNS à payer	9 463
Cotis. soc. TNS à payer Cotis. soc. TNS à payer	18 306
PROV CS/CP CHARGES SOC / CONGES PAYES-01/	8 107
PROV CS/HEURES PROV CS/HEURES	974
CFE 2024 CFE 01-05-2024	1 428
Total des charges à payer	**101 234**

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Désignation de l'entreprise SARL ABIES DECOR
Numéro de siret 53089019300010

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/06/2023 au 31/05/2024

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA LOYER 06/2024 SCI MGR CCA LOYER 06/202			6 000		
Cotis. fisc. et soc. TNS const Cotis. fisc. et soc. TNS co			1 110		
Total des charges constatées d'avance			**7 110**		

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Désignation de l'entreprise SARL ABIES DECOR
Numéro de siret 53089019300010

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/06/2023 au 31/05/2024

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABIES DECOR
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 2 Hameau de l'Etang
89116 SEPEAUX SAINT ROMAIN
530890193 RCS SENS

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16 OCTOBRE 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2024

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 369 373.49 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 369 373.49 euros

-Au compte « Reserve légale » : 18468.67€
-Au compte « Autres réserves » : 350 904.82€

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABIES DECOR
Société à responsabilité limitée au capital de 500 000 euros
Siège social : 2 Hameau de l'Etang - 89116 SEPEAUX SAINT ROMAIN
530890193 RCS SENS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 16 octobre 2021,
A 17 heures 30.

Monsieur Mickaël GOUX,
demeurant 5 allée des Richards 89120 PRUNOY,

Propriétaire de la totalité des 80 parts sociales de 100 euros composant le capital social de la société ABIES DECOR,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur MICKAEL GOUX associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 31 mai 2024 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 369 373.49 euros de la manière suivante :

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Bénéfice de l'exercice 369 373.49 euros

-Au compte « Reserve légale » : 18468.67€
-Au compte « Autres réserves » : 350 904.82€

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions antérieures qui ont été tacitement reconduites au cours de l'exercice clos le 31 mai 2024 :

- Convention de COMPTE COURANT D ASSOCIE
Monsieur GOUX Mickaël a mis à la disposition de la société des sommes en compte courant :
- au 31 mai 2023 : 0.23 €
- au 31 mai 2024 : 0.23 €

- Convention de Rémunération
Monsieur GOUX Mickael a perçu une rémunération d'un montant de 130 000 € au titre de ses fonctions de Gérant.
La société a pris en charges les cotisations sociales obligatoires de Monsieur GOUX Mickael, soit un montant de 72 823.26 € se répartissant de la manière suivante :

- Cotisations obligatoires
  - RSI 59 051.00
- Cotisations facultatives
  - GENERALI 2 808.62
  - CIPRES 1 842.15
  - AVIVA 6 674.80
  - MUTUELLE ALPTIS 2 446.69

QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide d'approuver sa rémunération en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant brut de 130 000€.

En outre, l'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérant.

Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice : 59 051 euros
Cotisations facultatives (prévoyance, retraite,..) comptabilisées en charges sur l'exercice : 13 772.26 euros

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

MICKAEL GOUX



Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABIES DECOR
Société à responsabilité limitée au capital de 500 000 euros
Siège social : 2 Hameau de l'Etang - 89116 SEPEAUX SAINT ROMAIN
530890193 RCS SENS

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2024

Le soussigné, Mickaël GOUX, associé unique et gérant de la société ABIES DECOR, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2024, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de cet exercice, nous avons réalisé un chiffre d'Affaires hors taxes de 2 654 035.98 € contre 2 709 808.75 € au cours de l'exercice précédent, soit une diminution de 2.06%.

Nos charges d'exploitation représentent 2 218647.73 € dont
- Achats de marchandises, de matière première
et autres approvisionnements 768 562.40 €
- Charges Externes : 558 163.07€
- Impôts et Taxes : 13097.90 €
- Salaires : 457 733.18 €
- Charges sociales : 179 200.90 €
- Amortissements : 241 853.15 €
- Autres charges : 37.13€

Le résultat net comptable est bénéficiaire de 369 373.49 €
La marge brute totale représente 1 809 204 € et la valeur ajoutée 1 352 547 €.

Sont également à noter :
- Un excédent brut d'exploitation de : 702 515 €
- Un résultat courant avant impôt de : 480 200.29 €
- Un résultat exceptionnel de : 6 640.20 €

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 mai 2024, date de la clôture de l'exercice, aucun événement important n'est à signaler.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Activités en matière de recherche et de développement

De par la nature de notre activité, nous n'avons effectuer aucune dépense en matière de recherche et de développement.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er juin 2024 sont les suivants : Maintenir notre chiffre d'affaires tout en continuant notre politique de maitrise des coûts, innover sur de nouveau projet.

ACTIVITE DES FILLIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

La société MCG INVEST dont nous détenons 50% du capital à réaliser au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023 un chiffre d'affaires hors taxes de 0€ et à dégagé un résultat net comptable déficitaire de 1330€.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 654 035.98 euros contre 2 709 808.75 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 2.06%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 198.59 euros contre 4.08 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 768 562.40 euros contre 850 711.86 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 558 163.07 euros contre 634 491.66 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 12.03%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 9 747.59 euros contre 13 097.90 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 457 733.18 euros contre 458 466.02 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 179 200.90 euros contre 174 710.44 euros pour l'exercice précédent.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 241 853.15 euros contre 242 122.97 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 218 647.73 euros contre 2 370 859.77 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 6.42%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 462 590.42 euros contre 465 576.86 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 0.64%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 17 609.87 euros, il s'établit à 480 200.29 euros contre 464 047.58 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 3.48%.

Après prise en compte :
- du résultat exceptionnel de 6 640.20 euros contre -3 947.80 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 117 467 euros contre 110775 euros pour l'exercice précédent,
le résultat de l'exercice clos le 31 mai 2024 se solde par un bénéfice de 369 373.49 euros contre un bénéfice de 349 324.78 euros pour l'exercice précédent, soit en augmentation de 5.74%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 369 373.49 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice 369 373.49 euros

-Au compte « Reserve légale » : 18468.67€
-Au compte « Autres réserves » : 350 904.82€

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions antérieures qui ont été tacitement reconduites au cours de l'exercice clos le 31 mai 2021 :

- Convention de COMPTE COURANT D ASSOCIE
Monsieur GOUX Mickaël a mis à la disposition de la société des sommes en compte courant :

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

- au 31 mai 2023 : 0.23 €
- au 31 mai 2024 : 0.23 €

- Convention de Rémunération

Monsieur GOUX Mickaël a perçu une rémunération d'un montant de 130 000 € au titre de ses fonctions de Gérant.

La société a pris en charges les cotisations sociales obligatoires de Monsieur GOUX Mickael, soit un montant de 72 823.26 € se répartissant de la manière suivante :

- Cotisations obligatoires
  - RSI 59 051.00
- Cotisations facultatives
  - GENERALI 2 808.62
  - CIPRES 1 842.15
  - AVIVA 6 674.80
  - MUTUELLE ALPTIS 2 446.69

Fait à PRUNOY
Le 16 octobre 2024

Mickaël GOUX
Associé Unique et Gérant

